

d'autres. Et ces valeurs sont fondamentales. A un moment ou l'autre, le gouvernement devra peut-être en faire une de ses grandes priorités.

L'objectif de la politique étrangère du Canada est de créer un monde juste et paisible où toutes les nations pourront progresser vers le bien-être et la prospérité. Pour atteindre cet objectif, il faudra avant tout promouvoir la justice sociale et favoriser la croissance économique.

Deux de ces objectifs, la paix et la sécurité et la protection de la souveraineté et de l'indépendance, l'emportent sur tous les autres. Il est difficile de favoriser la croissance économique ou de promouvoir la justice sociale si la sécurité ou la souveraineté d'un Etat est menacée. Ces deux objectifs sont indissociables.

Le Canada cherche à protéger sa souveraineté et son indépendance par divers moyens, entre autres par des négociations relatives aux frontières et au territoire, mais le moyen le plus propice semble être la recherche de la paix et de la sécurité.

Depuis 30 ans, la politique de sécurité du Canada se fonde sur trois mécanismes de paix: d'abord, la prévention de la guerre grâce à la défense collective au sein de l'OTAN et de NORAD; deuxièmement, un contrôle vérifiable des armements et des ententes sur le désarmement; et, troisièmement, des mécanismes et des dispositions permettant de régler les conflits de façon pacifique.

Quand on s'est rendu compte que les mécanismes collectifs de maintien de la paix prévus dans la charte des Nations Unies ne seraient pas respectés, il est devenu essentiel de prendre d'autres mesures de sécurité. Le Canada s'est donc joint à d'autres pays pour créer l'Alliance de l'Atlantique-Nord en 1949 et il a depuis participé aux efforts de discussion et de défense collectives de l'OTAN.

Le gouvernement considère que, pour assurer la sécurité du Canada, il faut non seulement maintenir la capacité de défense du pays mais s'efforcer de faire limiter les armements. Pour mettre fin à la spirale de la course aux armes, il faut conclure des accords vérifiables sur le contrôle des armements et le désarmement. La réduction de l'arsenal militaire et éventuellement le désarmement est le but que l'on doit se proposer d'atteindre, en comprimant les dépenses consacrées aux Forces armées sans pour autant mettre en danger la sécurité. Cela ne peut se faire que petit à petit et doit se fonder sur une conception mutuelle de la sécurité qui peut mener à des ententes en vue de limiter les armements et de réglementer leur perfectionnement et leur déploiement. Si l'on réussit à entraver la course aux armes, on pourra envisager plus facilement de les réduire tout en maintenant un équilibre susceptible d'assurer la sécurité.